



Cluster protection Niger

Mars 2018

NIVEAU NATIONAL

L'aperçu des projets finances hors HRP en protection en 2018 au Niger

En préparation de la rencontre thématique protection avec les bailleurs de fond, un aperçu des projets finances hors HRP en protection en 2018 au Niger a été fait, reçus par les membres du cluster protection.

A titre de rappel, les projets dans HRP 2018 sont suivis à travers FTS.



suivi projets non
HRP-Dashboard_ma

Lignes directrices pour le travail avec les points focaux protection

Les lignes directrices pour le travail avec les points focaux protection ont été élaborées et validées.



Lignes directrices
pour le travail avec l

Dialogue de protection avec les partenaires techniques et financiers

La première rencontre d'échange sur les sujets liés à la thématique de protection dans le contexte humanitaire s'est tenue à l'Hôtel Terminus le 15 mars 2018.



Cette occasion a permis d'entamer les discussions riches et mettre en place une plateforme d'échange fructueux.



Stratégie sur le dialogue de protection entre le cluster protection et les bailleurs de fond

La stratégie sur le dialogue de protection entre le cluster protection et les bailleurs de fond a été finalisée.



Strategie bailleurs
de fonds_final 12.3..

L'analyse de protection pour la stratégie protection de l'équipe humanitaire pays

La stratégie protection de l'équipe humanitaire pays a été présentée à ICC et EHP.



Niger_analyse
protection_16.3. fin:

TILLABERY

Déplacement à Inates



Rapport de mission TillaberyMouvement
de monitoring de prtPopulationIDP_19M

Une mission de monitoring protection e été conduite à Inates du 16 au 18 mars à travers ANTD et les points focaux protection.

Rapport de monitoring protection dans la région de Tillabéry

Le rapport de monitoring protection couvrant le mois de février dans la région de Tillabéry a été publié :



Rapport_Monitorin
g_protection Tillabe

Carte- villages à haut risque de déplacement

La carte ou les 43 villages a risques dans la région de Tillabéry sont compilés a été mise à jour et publiée.

DIFFA

Rapport Enquête Endline

Le rapport final de l'enquête endline protection a Diffa, qui a clôturé l'année 2017, a été publié.



Rapport endline
Diffa 2017.pdf

Voici les bitlinks pour les produits de la endline :

- Base de données : <http://bit.ly/2DR0guO>
- Présentation des résultats : <http://bit.ly/2zBVJc1>
- Factsheets :
 - o FS - Protection – PDI : <http://bit.ly/2Cea8xU>
 - o FS - Protection – Réfugiés : <http://bit.ly/2l8dFqI>
 - o FS - Dynamiques de déplacement – PDI : <http://bit.ly/2lhckwo>
 - o FS - Dynamiques de déplacement – Réfugiés : <http://bit.ly/2zBSdOG>
 - o FS - Situation sécuritaire – PDI : <http://bit.ly/2DnCAwB>
 - o FS - Situation sécuritaire - réfugiés : <http://bit.ly/2lh7dMW>
 - o FS - Accès à l'information/Services de base – PDI : <http://bit.ly/2l6WXra>
 - o FS - Accès à l'information/Services de base - réfugiés : <http://bit.ly/2pJSm2Y>

Note sommaire- monitoring protection 2017

Le sommaire one pager de monitoring protection a Diffa pour 2017, qui accompagne le rapport sommaire annuel, a été partagé.



Rapport_Monitorin
g_Protection_Diffa_

Rapport monitoring protection février

Le rapport de monitoring protection a Diffa pour le mois de février, qui montre une augmentation des incidents de protection enregistrés de 39 % par rapport à janvier 2018.



Rapport_Protection
_Monitoring_Diffa_f

Note- mouvements vers les îles du Lac Tchad

Une note issue de monitoring protection sur les mouvements de populations vers les îles du Lac Tchad.



Note sur les
mouvements vers les:

Logement, terre et propriété

Faisant suivi des documents présentés après l'atelier sur le logement, terre et propriété en 2017 a Diffa, voici les documents en français. Cette analyse initiale permettra d'enrichir le suivi de la situation et approfondir le plan d'action. Vu que la question de LTP est très importante pour le secteur de protection dans l'analyse HNO et HRP 2018, la thématique va être suivie et les actions pertinentes revues.



FR



Niger_OverviewHLP
Niger_HLPActionPlanChallengesDisplacer

CONTRIBUTION THEMATIQUE (PRESS STATEMENT)

Niger: l'Experte des Nations Unies exhorte le Gouvernement à adopter rapidement une stratégie globale sur le déplacement interne



GENÈVE/NIAMEY (27 mars 2018) - Une experte des droits de l'homme de l'ONU a exhorté le Gouvernement du Niger à adopter une stratégie visant à garantir le respect des droits des personnes déplacées à la suite d'attaques par des groupes armés non-étatiques dans les régions de Diffa et de Tillabéry ayant conduit à la détérioration de la situation sécuritaire et au déplacement en interne de plus de 130 000 personnes.

« Malgré certaines mesures positives prises par le Gouvernement, y compris la décision d'élaborer une loi sur les personnes déplacées dans leur propre pays incorporant les dispositions de la Convention de Kampala dans le droit interne, son approche du déplacement interne a été largement ad hoc », a déclaré la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays, Cecilia Jimenez-Damary.

« Les autorités nigériennes doivent intensifier leurs efforts et consacrer davantage de ressources et d'attention aux besoins des personnes déplacées internes, en collaboration avec les partenaires internationaux », a-t-elle déclaré dans un [communiqué](#), à l'issue d'une visite de six jours au Niger.

Jimenez-Damary a indiqué qu'il y avait environ 130 000 personnes déplacées internes dans la région de Diffa, dans le sud-est du pays, alors qu'à Tillabéry, dans l'ouest du pays, des chiffres non officiels indiquent qu'il y a plus de 8 000 déplacés internes. « Les personnes déplacées vivent dans des conditions précaires, souvent sous la menace de la violence et de nouveaux déplacements, et privées d'un logement adéquat, d'accès à la nourriture, à de l'eau potable, à des soins de santé et à l'éducation ».

L'experte des droits de l'homme a averti que la perspective de nouvelles vagues de déplacement dans la région de Tillabéry était très probable et nécessitait une stratégie qui a été absente jusqu'à présent. « J'encourage le Gouvernement à tirer des leçons de la situation actuelle à Diffa, afin d'assurer une réponse globale, qui prenne en compte les besoins humanitaires et les droits de l'homme des personnes déplacées internes à tous les stades de la crise de déplacement », a déclaré Jimenez-Damary.

« J'ai appris que de nombreuses personnes déplacées sont soupçonnées d'être associées à des groupes armés non-étatiques. Bien que des préoccupations légitimes de sécurité existent, la grande majorité des déplacés internes sont des civils et doivent être traités comme tels en vertu du droit international humanitaire et des principes de protection. »

Avec l'augmentation des opérations militaires dans la région de Tillabéry, la protection des civils est vitale, a-t-elle dit. « Il est essentiel que, à ce stade, la force du G5 Sahel se dote d'une stratégie de protection des civils. J'appelle également le Gouvernement, les forces de défense et de sécurité et l'équipe humanitaire pays à travailler main dans la main pour renforcer la coordination entre les acteurs civils et militaires afin de répondre efficacement aux besoins des personnes déplacées », a déclaré la Rapporteuse.

Le déplacement interne dans la région de Diffa a entraîné la perte de réseaux de protection sociale, l'exposition aux abus et autres risques de protection tels que le mariage précoce, la violence sexuelle et sexiste, les tensions intercommunautaires et les conflits fonciers et de propriété.

« A Diffa, les personnes déplacées que j'ai rencontrées ont indiqué que les conditions de vie restent précaires dans de nombreuses régions et ne sont pas encore propices à leur retour en raison de l'insécurité persistante, de la destruction des infrastructures et des logements et de l'absence de services de base dans leurs zones d'origine », Jimenez-Damary a ajouté.

Ses conclusions et recommandations complètes seront incluses dans un rapport qui sera présenté au Conseil des droits de l'homme en juin 2018.

FIN

Cecilia Jimenez-Damary (Philippines), a été nommée Rapporteuse spéciale sur les droits de l'homme des personnes déplacées dans leur propre pays par le Conseil des droits de l'homme en septembre 2016. Juriste de formation, spécialisée dans les droits de l'homme et plus particulièrement dans les déplacements forcés et la migration, elle a plus de vingt ans d'expérience avec les NGO dans le domaine du plaidoyer pour les droits de l'homme.